

# **PARTICIPATION CITOYENNE**

**Groupement de gendarmerie  
départementale du NORD**

**COMMUNE DE  
XXXXX**



# SOMMAIRE

- Cadre
- Concept
- Qu'est que la Participation citoyenne?
- Le dispositif de la participation citoyenne.
- Dispositions locales
- Risques et Conseils
- Conclusion



# CADRE

- Code général des collectivités territoriales
- article L 2211-1 :
- *Le maire concourt par son pouvoir de police à l'exercice des missions de sécurité publique et de prévention de la délinquance ...*
- Instruction ministérielle de Juin 2011

# CONCEPT

## LA MISE EN PLACE DE LA PARTICIPATION CITOYENNE

### DEMANDE:

population

protocole

*République, Maire,  
Commandant de groupement de gendarmerie)*

- Adhésion des élus

- Engagement de la

- Signature d'un

*(Préfet, Procureur de la*

# QU'EST CE QUE LA PARTICIPATION CITOYENNE?

**L'OBJECTIF EST D'ASSOCIER LES HABITANTS A LA PROTECTION DE LEUR ENVIRONNEMENT PAR UNE PARTICIOPATION CITOYENNE**

**Objectif:**

- Augmenter le sentiment de sécurité.
- Améliorer la réactivité des forces de sécurité contre la délinquance d'appropriation.
- Accroître l'efficacité de la prévention de proximité

# ATTENTION!!!!

Il est uniquement demandé :

- de renseigner sur des faits et **non** sur des personnes nommément désignées.
- d'observer, et **non** de surveiller ou de patrouiller ;

# Le dispositif de participation citoyenne

La participation citoyenne est complémentaire de l'action habituelle de la gendarmerie.

Démarche collective visant à accroître le niveau de sécurité du secteur par une action concertée et partenariale = Sécurité partagée

Repose sur l'adhésion au dispositif de « référents » auprès de la population (« référents » nommés parmi les volontaires, sensibles aux questions de sécurité et au sens civique)

# Dispositif de participation citoyenne

## Le fonctionnement :

- Les « référents » informent la gendarmerie et le maire des agissements et des véhicules suspects;
- 
- Les « Référents » Relais l'action de la gendarmerie auprès de la population et favorise le diffusion de conseils préventifs. (OTV)
- Les « référents » et les acteurs locaux sont tenus informés dans le cadre de la prévention de proximité ;





# Dispositif de participation citoyenne



# Dispositif de participation citoyenne

## Les Référents:

- **Informent la gendarmerie et le maire des agissements et des véhicules suspects;**
- **Relais l'action de la gendarmerie auprès de la population et favorise le diffusion de conseils préventifs. (OTV)**



# Dispositif de participation citoyenne

## Réaction des brigades

**.Le service des brigades est adapté en cas de signalement. Cela peut entraîner la réaction immédiate d'une patrouille de gendarmerie.**



# Dispositif de participation citoyenne

## - Communication externe

- Les « référents » et les acteurs locaux sont tenus informés dans le cadre de la prévention de proximité ;
- Organisation de réunions pouvant associer toutes les parties prenantes.
- Communication externe relative à la participation citoyenne avec l'accord de l'autorité préfectorale, en coordination étroite avec le maire et le procureur de la République.
- Installation d'une signalétique





**DISPOSITIONS**

**LOCALES**

# CoB ou BTA de XXX

## Effectifs: 00



INSERER UNE CARTE DE LA  
COMPETENCE TERRITORIALE ET UNITE  
VOISINE

# COMMUNE DE xx

**SUPERFICIE:**

**POPULATION:**

**PARTICULARITE:**

(zone d'ortoire / population sensible / axe routier facilite la fuite)





# RISQUES & CONSEILS



# URGENCE

Un seul numéro direct :

**Le 17**



# RISQUES

- **Le Cambriolage**
- **Le vol par ruse**
- **Dégradations**



# Les Cambrioleurs

- Il s'agit très souvent de personnes ou/et de véhicules que l'on n'a pas l'habitude de voir. Il est plus facile de les repérer en milieu rural qu'en zone urbaine.
- Ils peuvent être accompagnés de jeunes mineurs qui entrent plus facilement par les petites ouvertures.

# Mode d'action : le repérage

- Par démarchage à domicile, souvent de façon insistante ;
- L'hiver, en fin d'après-midi, par l'absence de lumière alors que la nuit tombe ;
- En suivant des personnes qu'ils croient vulnérables (personnes très âgées) ;
- En testant la présence par une action sur la sonnette ou en lançant un caillou sur les volets ou la fenêtre
- En faisant le guet pendant un certain temps.

# Mode d'action

- Ils agissent en l'absence des occupants du logement, lorsque ces derniers sont partis au marché, en promenade, à un mariage ou un enterrement, ou en vacances.
- Si les habitants les surprennent, ils inventent une histoire avant de partir ou ils effectuent leur vol par ruse : l'un des délinquants attire l'attention pendant que l'autre s'empare d'objets (portefeuille, bijoux).
- Ils peuvent se présenter comme gendarmes, policiers, agents EDF ou autres fonctionnaires.

# Mode d'action : l'effraction

- Un guetteur reste parfois à l'extérieur.
- L'effraction est réalisée sur une baie vitrée, une fenêtre, une porte de garage, souvent sur un côté de la maison qui est à l'abri des vues.
- La fouille est rapide. Elle porte sur le hall d'entrée, la chambre principale et la salle de bains.
- Les objets recherchés sont les bijoux en or et l'argent en numéraire, parfois la carte bleue ou/et le chéquier, téléphones et ordinateurs portables, voire la voiture si les clés sont accessibles.

# Conseils

- Ne laissez pas la porte de garage ou le portail ouvert car cela indique aux délinquants que vous êtes sortis.
- Ne laissez pas de fenêtre ouverte, ni même entrouverte, car cela facilite l'intrusion.
- Sur une façade à l'abri des vues, fermez les volets en cas d'absence même de courte durée.
- Prenez ces précautions, même pour aller dans le jardin, surtout si votre jardin est visible de la route.

# Conseils (suite)

- Ne laissez pas les clés de votre voiture à portée de main dans l'entrée ou, pire, sur la voiture.
- En cas de départ en vacances, demandez à un voisin de relever le courrier régulièrement afin d'éviter de montrer votre absence par une boîte à lettre qui déborde de courrier ou de publicité. Signalez votre départ à la brigade de gendarmerie afin qu'une attention particulière soit portée à votre domicile.



# Conseils (suite)

- Ne laissez pas vos bijoux de valeur aux endroits où ils seront facilement trouvés (table de chevet, tablette de lavabos, meuble d'entrée).
- Ne laissez pas la clé de votre domicile sous le paillason, sous une pierre ou à tout autre endroit trop évident.
- N'ouvrez pas votre porte à un soit-disant gendarme qui n'est pas en tenue, ni à un soit-disant fonctionnaire de police ou autre sans qu'il vous présente sa carte professionnelle comportant sa photo. (Eventuellement appeler la brigade locale)

# Conseils (fin)

- Prévenir **immédiatement** en cas de signalement d'un comportement inhabituel
- **Appeler directement** la gendarmerie en cas de besoin d'intervention sur un délit en cours.

**URGENCE**

**17**

# Conclusion

- Une solidarité de voisinage
- Une posture de vigilance
- L'acquisition de réflexes
- Au final, le dispositif doit permettre de renforcer le lien social entre les citoyens en combattant l'individualisme, en développant l'entraide et le soutien aux personnes vulnérables.